

Prise en charge des personnes en situation de vulnérabilité sociale

Contexte

En France, environ 8,5 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté (sans emploi, travailleurs pauvres, familles monoparentales, jeunes désocialisés, personnes âgées vivant avec une allocation de solidarité, personnes migrantes) et sont concernées par des inégalités d'accès aux soins. L'un des axes du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale concerne la réduction des inégalités sociales de santé. L'un des objectifs prévoit de sensibiliser les acteurs de la santé et de favoriser la coordination de l'offre de soins pour ces publics. Indépendamment des équipes des Permanences d'accès aux soins de santé qui agissent auprès des plus précaires « La prise en charge des personnes vulnérables : Agir ensemble et dans le système de santé » établi en mai 2014 par la Fédération Hospitalière de France et Médecins du Monde souligne la nécessité de former les professionnels de santé à la prise en charge des patients dont la vulnérabilité, parfois peu visible ou peu déclarée est importante et engendre des difficultés, échecs et coûts pour la société.

Objectifs

- Améliorer la prise en charge et l'accompagnement
- Définir les concepts de précarité et de vulnérabilité sociale
- Identifier la dimension éthique et réglementaire
- Identifier les dispositifs de couvertures sociales existants
- Repérer les personnes en situation de vulnérabilité en utilisant des techniques et outils adaptés
- Proposer une prise en charge et un accompagnement adapté à la situation repérée dans le cadre d'une complémentarité d'équipe
- Identifier les acteurs internes et partenaires externes mobilisables

Programme

JOUR 1

- Comprendre les facteurs de vulnérabilité sociale et connaître les dispositifs d'aide et d'accompagnement
- Appréhender et conscientiser les représentations individuelles et (ou) collectives.
- Clarifier les concepts de vulnérabilité, vulnérabilité sociale, précarité sociale, fragilité.
- Identifier la dimension éthique et réglementaire de l'accompagnement
- Connaître et comprendre les dispositifs de couverture sociale et de solidarité en France

JOUR 2

- Identifier et repérer les besoins d'une personne.
- Proposer un accompagnement adapté à la situation repérée dans le cadre d'une complémentarité d'équipe et un travail de partenariat entre le champ sanitaire et social
- Proposer une prise en charge et un accompagnement adapté à la situation repérée.

JOUR 3

- Travail de réseau. Analyse de Pratiques Professionnelles
- Identifier les acteurs internes et partenaires externes mobilisables
- Analyser, contextualiser et résoudre les problématiques de soins et d'accompagnement rencontrées au sein d'une structure de soin (APP). Développer ses potentialités professionnelles et comprendre ses limites personnelles.

Public

Personnel de direction et d'encadrement, Personnel médical et paramédical, Personnel socio éducatif et administratif des services de soins et d'accueil, Psychologue

Exercice

2019

Nature

AFC

Organisé par

GRIEPS

Durée

21 heures